

ÊTRE & AGIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Quest Guyane

HOMMAGE À MME MIREILLE LO-A-TJONG



Le 18 décembre 2025, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais a perdu l'une de ses figures les plus dévouées et respectées : Madame Mireille LO-A-TJON. Son départ laisse un vide immense au sein de notre institution, tant par son engagement professionnel que par ses qualités humaines exceptionnelles.

Arrivée à la CCOG en décembre 1996, Mireille a consacré près de trente ans de sa vie au service public, gravissant avec humilité et détermination tous les échelons de la fonction administrative. De ses débuts comme agent administratif à son dernier poste de rédacteur territorial, elle a incarné la fidélité, la rigueur et la volonté de servir l'intérêt général.

Mireille était bien plus qu'une collaboratrice : elle était un pilier de l'établissement, une mémoire vivante de l'évolution de notre institution, et un repère pour ses collègues. Sa polyvalence, son sens de l'organisation et sa disponibilité ont permis d'assurer la continuité et la qualité du service public, même dans les moments les plus exigeants.

Mais c'est surtout par ses qualités humaines que Mireille a marqué durablement les esprits. Discrète, bienveillante, toujours à l'écoute, elle savait instaurer un climat de confiance et de solidarité autour d'elle. Son sourire, sa gentillesse et son respect de chacun resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer.

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances. Nous garderons de Mireille le souvenir d'une femme exemplaire, dont l'engagement et l'humanité continueront d'inspirer notre action collective.

SOMMAIRE

ÊTRE

6 | Qui sommes nous ?

12 | Organigramme

10 | Nos élus

14 | Performances financières
et indicateurs sociaux

AGIR

18 | 2024 :
Les moments forts

28 | Promouvoir
le territoire

22 | Les services ressources au
cœur de la performance
collective

30 | S'engager pour
un cadre de vie
plus durable

24 | Œuvrer pour l'emploi
et les entreprises

32 | Optimiser
le traitement
des déchets

26 | Favoriser la cohésion en
soutenant les associations
et le développement
d'événements culturels
et sportifs

34 | Renforcer la résilience
du territoire face aux
risques naturels et au
réchauffement climatique

27 | Coopérer
au-delà de
nos frontières

38 | Répondre aux enjeux
des communes membres





À ÉTRÉ —



ÉDITO



66

CONSOLIDER AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DURABLEMENT L'AVENIR

L'année 2025 marque une étape importante dans le développement de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais. Après avoir engagé la transition et accéléré la mise en œuvre de projets structurants, notre intercommunalité s'est attachée à consolider son action, à renforcer son organisation et à donner davantage de cohérence et d'impact aux politiques publiques menées au service du territoire et de ses habitants.

Dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, des vulnérabilités climatiques accrues et des besoins sociaux et économiques importants, la CCOG a poursuivi un objectif clair : agir de manière durable, équitable et efficace sur l'ensemble de ses 8 communes, en tenant compte de leurs réalités et de leurs spécificités.

L'année 2025 a ainsi été celle de la structuration. Structuration de nos politiques publiques, avec l'adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial, la montée en puissance de la politique de l'habitat ou encore l'affirmation de notre rôle de chef de file en matière de gestion des déchets. Structuration de nos outils, avec la création de la Société Publique Locale Colibri ou le renforcement de partenariats stratégiques au service du développement économique, de l'agriculture et de la coopération territoriale. Structuration enfin de notre administration, grâce à l'investissement constant dans les compétences, la qualité de vie au travail et la modernisation de nos services.

Ces efforts ont permis de produire des résultats concrets pour les habitants de l'Ouest guyanais : amélioration du niveau de service, y compris dans les zones les plus isolées, actions renforcées en matière de prévention des risques, soutien à l'emploi, à la cohésion sociale et à la valorisation de notre territoire. Ils traduisent une volonté forte : réduire les inégalités territoriales et garantir à chacun un accès équitable aux services publics intercommunaux.

Ce rapport d'activité témoigne également de l'engagement quotidien des élus communautaires, des agents et de l'ensemble de nos partenaires. Leur mobilisation collective est la condition essentielle pour faire face aux défis actuels et préparer l'avenir de l'Ouest guyanais avec responsabilité et ambition.

En 2025, la CCOG a confirmé sa capacité à agir dans la durée, à anticiper et à construire des réponses adaptées aux enjeux de son territoire. C'est sur ces bases solides que nous poursuivrons, avec détermination, notre action au service d'un développement plus résilient, solidaire et soutenable.

Sophie CHARLES
Présidente de la Communauté
de Communes de l'Ouest Guyanais

99

QUI SOMMES NOUS ?

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en 1994, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) regroupe 8 communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent du Maroni et Saül. Elle occupe une place essentielle dans la vie territoriale en Guyane, aux côtés des services de l'Etat, de la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane) et des 3 autres intercommunalités : la CACL (Communauté d'agglomération Centre littoral), la CCDS (Communauté de Communes des Savanes) et la CCEG (Communauté de Communes de l'Est guyanais).

Couvrant près de la moitié de la surface de la Guyane avec ses 40 945 km², le territoire comptabilise 98 344 habitants, soit 34 % de la population légale recensée.

➤ Porte d'entrée sur le fleuve Maroni, la commune d'Apatou compte **10 080 habitants**.

➤ Awala-Yalimapo, au confluent de La Mana et du Maroni, recense **1 554 habitants**.

➤ Avec ses **9 397 habitants**, Grand-Santi abrite la montagne Kotika qui culmine à 730 mètres.

➤ Mana, qui fait partie du Parc naturel régional de la Guyane, comptabilise **11 480 habitants**.

➤ Plus grande commune de France en termes de superficie, Maripasoula compte **8 564 habitants**.

➤ Papaïchton, commune membre du Parc amazonien de Guyane, abrite **5 546 habitants**.

➤ Seconde ville du département de la Guyane, Saint-Laurent du Maroni compte **52 016 habitants**.

➤ Enfin, Saül est la porte d'accès au Parc amazonien avec ses **304 habitants**.

La CCOG vise 2 objectifs :

La gestion commune de certains services publics ou la réalisation d'équipements locaux de manière à mieux répartir les coûts et assurer un meilleur service aux administrés.

La conduite collective de projets de développement et d'aménagement sur l'ensemble de son territoire en favorisant la solidarité intercommunale.

La CCOG n'existe que par la volonté des communes qui la composent et qui lui délèguent une partie de leurs compétences. La Communauté ne peut intervenir que dans les domaines qui lui ont été expressément attribués par les communes et à l'inverse, les communes n'interviennent plus dans les domaines transférés.

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ AU SERVICE DE L'OUEST GUYANAIS

5 grands blocs de compétences sont dévolus à la CCOG :



Les actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme



L'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire



La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés



L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage



La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

NOTRE GOUVERNANCE

La CCOG compte 2 instances décisionnelles :

Le Conseil Communautaire composé de **44 membres titulaires et 2 suppléants**,

Le Bureau Communautaire constitué d'une Présidente, **8 Vice-Présidents et 4 membres du bureau**.

Les Commissions thématiques sont des instances consultatives qui facilitent la prise de décision de l'assemblée délibérante.

Le Conseil Communautaire est l'organe de décision. Il règle par ses délibérations les affaires qui relèvent de la compétence de la Communauté et décide de ses orientations politiques.

Il est le seul organe autorisé à :

- Définir la stratégie et les principales actions de la Communauté de Communes
- Voter le budget et tous les documents financiers s'y rapportant
- Créer des Commissions
- Créer un service public ou commercial dépendant de la Communauté de Communes et quel qu'en soit la forme juridique
- Exercer les compétences particulières qui lui sont attribuées par le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles soumises à des conditions de majorité qualifiée.

A côté de ces instances, figure la conférence des maires qui est le lieu privilégié par les 8 maires des communes membres pour échanger et donner des avis sur les grandes orientations stratégiques de la communauté. Elle facilite le dialogue et la connaissance des problématiques de chacun.

ORGANIGRAMME DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire peut déléguer certaines de ses attributions au Bureau communautaire. Celui-ci prend des décisions sur l'avancement des projets et ce dans les limites prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales. Il se réunit chaque fois que cela est nécessaire, et à la demande du Président.

Le Président informe régulièrement le Conseil Communautaire sur les travaux réalisés et les actions exercées en son nom par le Bureau.

Les Commissions sont des groupes de travail et de réflexion chargés d'étudier et d'émettre des avis

sur les dossiers soumis à délibération par le Conseil Communautaire. Elles se réunissent sur convocation du président de la Commission autant que nécessaire.

Chaque Commission est en charge d'un domaine d'intervention spécifique en lien avec les compétences statutaires et les missions que lui confère le Conseil Communautaire.

Le président de chacune des Commissions informe régulièrement le Conseil Communautaire de l'avancement des missions qui lui ont été confiées. Il synthétise les propositions faites par sa Commission afin d'éclairer et de conseiller les délégués communautaires sur les choix et décisions à prendre.

NOTRE ORGANISATION

Dans une dynamique d'animation et de développement du territoire, les agents et élus de la CCOG s'engagent au quotidien pour mener des projets ambitieux au service des administrés. Sous la houlette de la Direction Générale des Services, 3 Directions Générales Adjointes travaillent de concert :

- **La Direction Générale Adjointe Attractivité et Développement Territorial** en charge de l'aménagement et de la cohésion territoriale, du développement économique et de l'ingénierie et de l'animation territoriale. Le Pôle Agroalimentaire de l'Ouest guyanais, le Port de l'Ouest et la Cellule d'animation du Groupe d'Action Local (GAL) sont rattachés à cette Direction.
- **La Direction Générale Adjointe Des Services Techniques** qui englobe la prévention et la gestion des déchets, l'aménagement et les grands travaux, le service technique et le cycle de l'eau,
- **La Direction Générale Adjointe Ressources et Modernisation de l'Administration** qui comprend la Direction juridique mutualisée, les affaires financières, le Système d'Information et le numérique, la commande publique et les assurances ainsi que les Ressources Humaines



Les moyens généraux s'assurent du bon fonctionnement de la Communauté au quotidien.

Porte d'entrée de la CCOG, le secrétariat général gère les appels reçus au siège et réoriente les usagers suivant les demandes. Il réceptionne et trie le courrier, distribué ensuite dans les différents services. Il participe à la rédaction des délibérations et les envoie au contrôle de légalité avant de procéder à leur classement. Le secrétariat général prépare et gère l'ensemble des réunions de la CCOG.

Le service communication a pour mission de promouvoir la CCOG, ses événements et ses projets. Son objectif : informer les citoyens, accompagner les directions et services de l'EPCI sur le choix des outils de communication à adopter et les messages à véhiculer. Il entretient les relations avec les services, les partenaires, les médias et les citoyens en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions et projets de communication.

Pierre angulaire du développement de la collectivité, les Ressources Humaines ont continué d'asseoir la marque employeur pour fidéliser et attirer de nouveaux talents tout en cherchant à répondre aux besoins en termes de développement des compétences.

Composée de 6 personnes, la direction des affaires financières assure la gestion comptable et financière de la CCOG en garantissant les données, en optimisant la gestion de sa trésorerie et en garantissant qu'elle respecte les réglementations comptables et fiscales en vigueur.

La Direction des affaires juridiques et des assurances permet à la CCOG de disposer d'une véritable doctrine juridique, de sensibiliser les services à une culture du droit et d'assurer un suivi pour une plus grande sécurité juridique des actes produits par l'administration intercommunale. Cette direction est composée de 2 personnes : un directeur et une instrutrice juridique. Par ailleurs, le service de la commande publique composé de 3 personnes dont une responsable, assure le pilotage et la gestion des marchés publics qui est une technique d'achat des services, fournitures et travaux nécessaires.

Le service « système d'information et du numérique », plus communément appelé « service informatique », joue un rôle essentiel dans la modernisation et de la simplification des services. Il garantit un système d'information performant, dynamique et agile, au service des agents et de la collectivité.

Une équipe de 12 agents assure les missions du service technique dont :

- L'entretien et la maintenance du patrimoine bâti
- La construction de bâtiments
- L'entretien des espaces verts
- La gestion du parc automobile
- Le suivi des contrats et consommations en eau, électricité et climatisation
- L'entretien des locaux
- Le gardiennage du siège

Pour réaliser ses missions, le service intervient directement en régie ou fait intervenir des entreprises extérieures via des marchés publics.



NOS ÉLUS



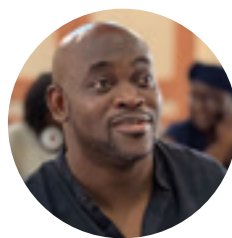
CHARLES Sophie
Présidente



DEIE Jules
1^{er} Vice-Président



RIQUIER Claude
2^{ème} Vice-Président



ADOÏSSI Achille
3^{ème} Vice-Président



ANELLI Serge
4^{ème} vice-Président



AGOUSSA Migill
5^{ème} Vice-Président



BENTH Albéric
6^{ème} Vice-Président



FERREIRA Jean-Paul
7^{ème} Vice-Président



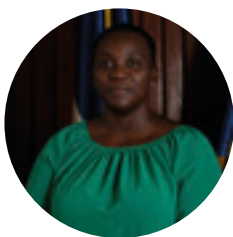
CHARLES Marie-Hélène
8^{ème} vice-Présidente



ADAM Lenaïck
Conseiller
communautaire



ADELAAR Esseline
Conseillère
communautaire



AFOEDINI Linda Gerda
Conseillère
communautaire



AGEILAS Sylviana
Conseillère
communautaire



ALPHONSE François
Conseiller
communautaire



APAGI Jocelyne
Conseillère
communautaire



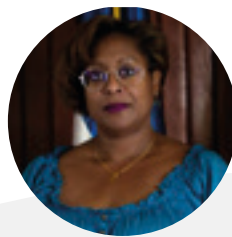
APAYACA Valentin
Conseiller
communautaire



BACOUJ Joseline
Conseillère
communautaire



BALLA Simone
Conseillère
communautaire



BARTEBIN Barbara
Conseillère
communautaire



BOURGUIGNON Arlène
Conseillère
communautaire



CHAUMET Chris
Conseiller
communautaire



CHEN Célia
Conseillère
communautaire



DOLLOUE Winston
Conseiller
communautaire



EDWIN Moïse
Conseiller
communautaire



FATI Gérard
Conseiller
communautaire



FJEKE Bénédicte
Conseillère
communautaire



GABY Claude
Conseiller
communautaire



IREMEPO Gregory
Conseiller
communautaire



KWASIBA Emeline
Conseillère
communautaire



LO-A-TJON Josette
Conseillère
communautaire



LOBI Richard
Conseiller
communautaire



MARTIN Paul
Conseiller
communautaire



PAPAYO Mickle
Conseiller
communautaire



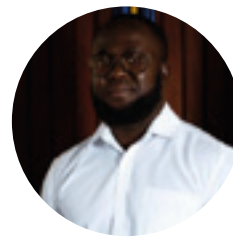
SANTE Adèle
Conseillère
communautaire



SELLIER Bernard
Conseiller
communautaire



SOBAÏMI Marie-Chantal
Conseillère
communautaire



SOEWA Marciano
Conseiller
communautaire



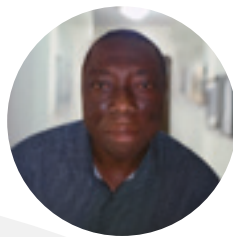
TELON Sonrisa
Conseillère
communautaire



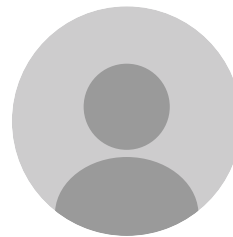
THOMAS Franck
Conseiller
communautaire



TOPO Lama
Conseiller
communautaire



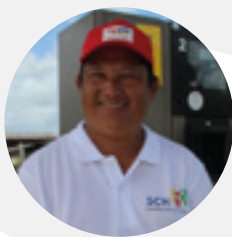
VALIES Patrick
Conseiller
communautaire



VERDAN Michel
Conseiller
communautaire



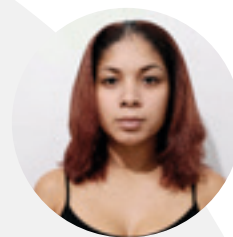
VOORTHUIZEN Sharon
Conseillère
communautaire



YA Tchoua
Conseiller
communautaire

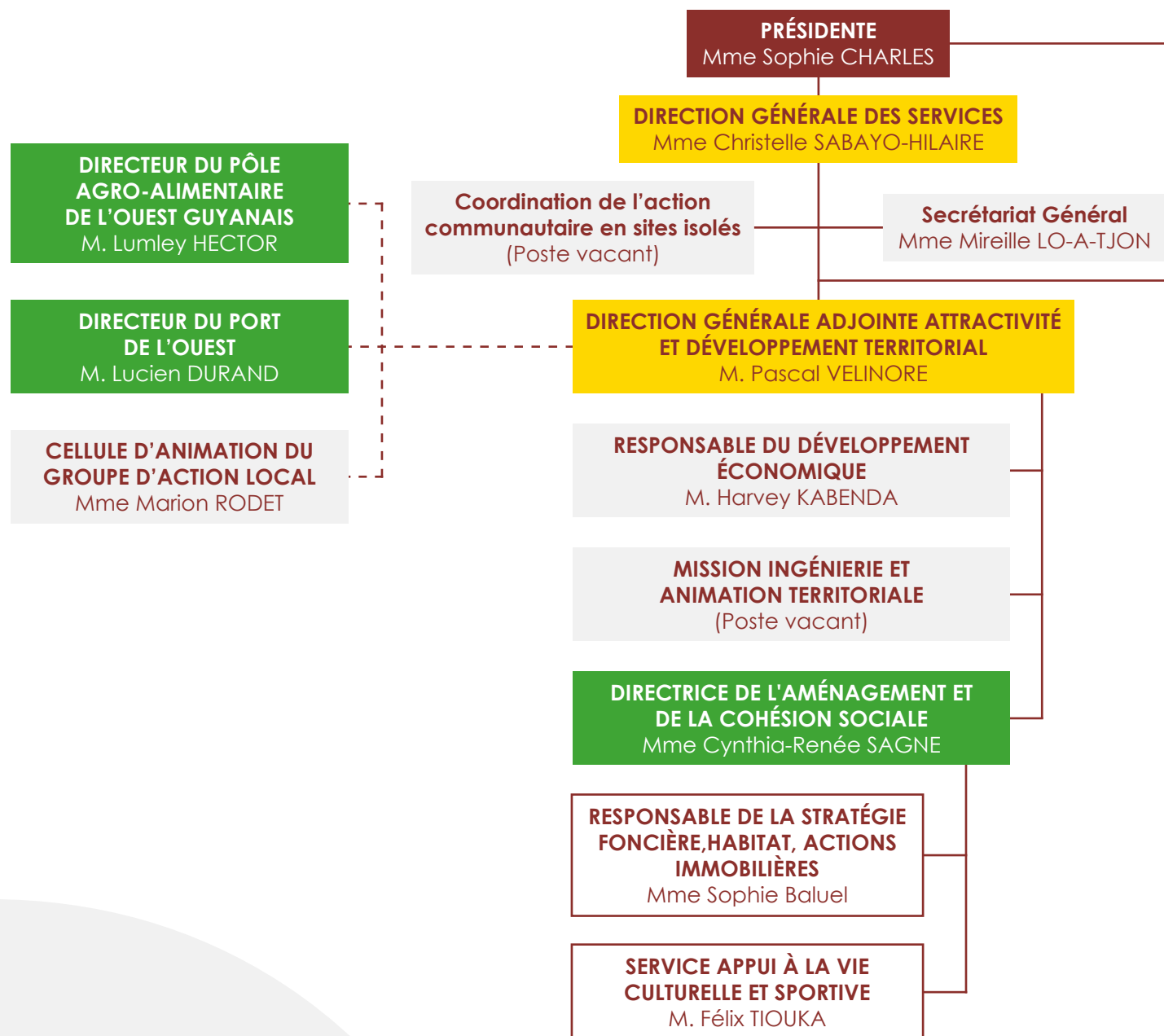


HARIWANARI Tiffanie
Suppléante
Communautaire de
M. FERREIRA Jean-Paul



TIMANE Tracy
Suppléante
Communautaire de
Mme CHARLES Marie-Hélène

ORGANIGRAMME





CABINET

DIRECTEUR DE CABINET

M. Claude DJANI

COMMUNICATION, PROTOCOLES ET RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Samir MATHIEU

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES AFFAIRES TECHNIQUES

M. Erick BANNIS

DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS

M. Cyrille VAN OOST

RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT ET GRANDS TRAVAUX

M. Claude FABRI

RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

Mme Marie-France AUBER

CHARGÉ DE MISSION RISQUES MAJEURS

M. Elio PIERRE

CHARGÉ DE MISSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Mme Mayat CHARLETON - GUITTEAUD

DIRECTEUR ADJOINT DE LA PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

(Poste vacant)

CHEF DE CENTRE DE L'ISDND COLIBRI

M. Bhoris RATTIER

AJOINT – TRI ET TRAITEMENT

(Poste vacant)

RESPONSABLE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

M. Steev APPOLON

COORDINATEUR DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DU HAUT MARONI

M. Caïl ABIENSO

COLLECTE ET DÉCHETTERIE

M. Sébastien PRUVOT

PRÉVENTION ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Mme Romane GARNIER

RESSOURCES ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

(poste vacant)

DIRECTION JURIDIQUE MUTUALISÉE ET ASSURANCES

(Poste vacant)

DIRECTEUR DES AFFAIRES FINANCIÈRES

M. Cédric LEDIG

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Santanic ADAYA

RESPONSABLE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE

M. André RHENY

RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Mme Nadège FABIEN

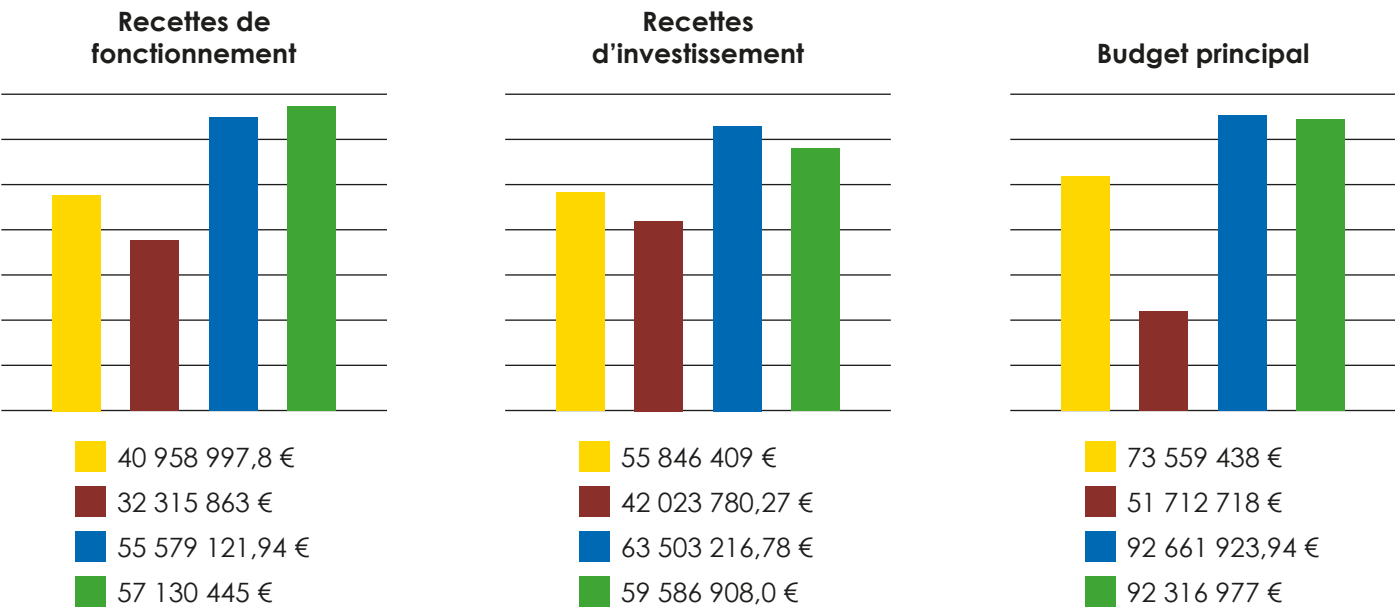
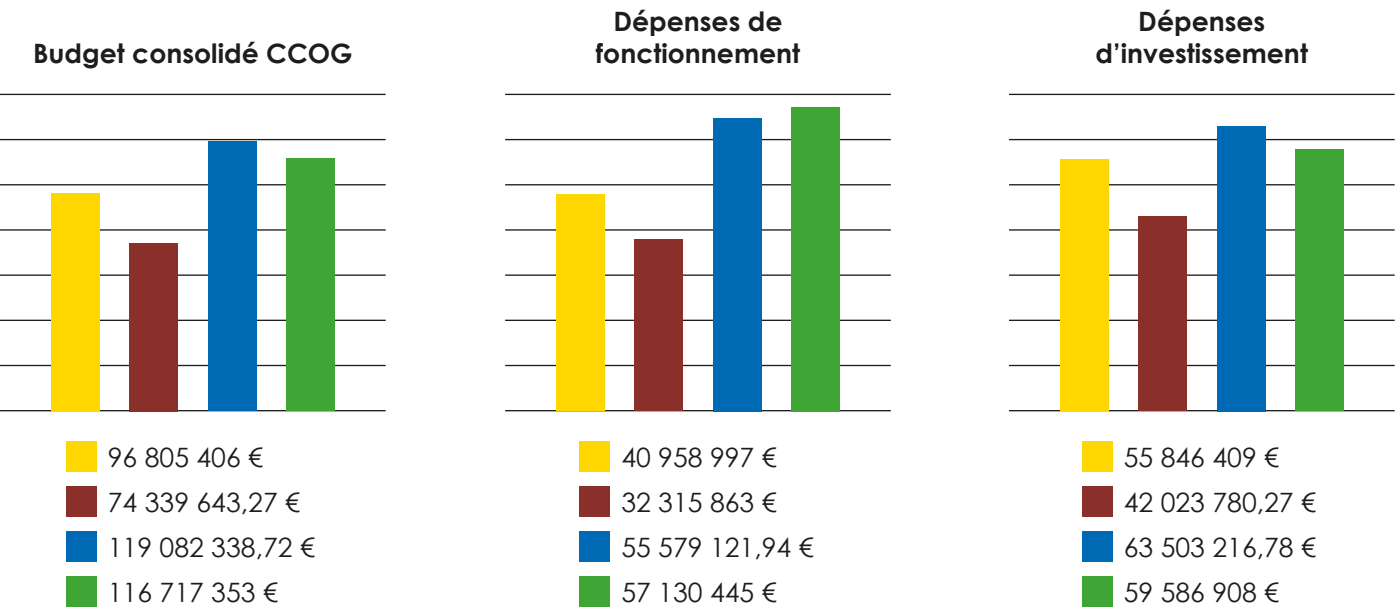
PERFORMANCES FINANCIÈRES ET INDICATEURS SOCIAUX

LE BUDGET DE LA CCOG

Le budget de la CCOG permet de financer les opérations et projets communautaires relevant de ses domaines d'intervention. Il se compose d'un budget principal et de 5 budgets annexes : Port, Pôle agroalimentaire, Immobilier d'entreprise et ZAE L'Envol.

BUDGET CONSOLIDÉ CCOG

2022 2023 2024 2025



DÉLAIS GLOBAUX DE PAIEMENT

Entité	2024	2025	Conformité 2025	Évolution vs 2024
Principal	20,18	21,83	✓	+1,65 J
Port	28,32	30,61	✓	+2,29 J
PAOG	12,58	21,49	✓	+8,91 J
Immobilier entreprises	28,88	28,81	✓	-0,07 J
ZAE L'Envol	38,67	-	—	—
ZAE Maripasoula	0	-	—	—

À retenir : la plupart des budgets de la CCOG s'améliorent et leurs délais de paiement restent globalement conformes à la réglementation

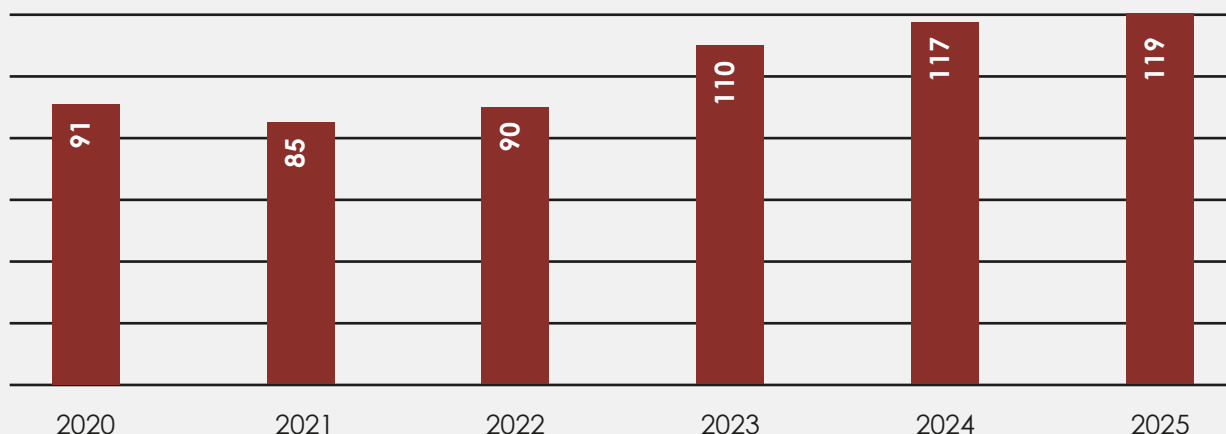
LES RESSOURCES HUMAINES



119 AGENTS
DONT 34% DE FEMMES



16 EMBAUCHES
EN 2025



31% D'EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS ET
69% DE PERSONNEL TECHNIQUE



AGE MOYEN :
41,7 ANS

COMMANDE PUBLIQUE

PUBLICATIONS : 45
(Fournitures 9 ; Services 34 ; Travaux 2)

Marchés notifiés : 38
(y c. lots issus de publications 2024)

**Montants notifiés :
16 793 986,78 €**



AGIR



ÉDITO



66

STRUCTURER L'ACTION COLLECTIVE POUR AGIR DURABLEMENT SUR LE TERRITOIRE

L'année 2025 a été marquée par une intensification de l'action de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, mais surtout par une étape déterminante de structuration de son organisation et de ses méthodes de travail. Dans un territoire aux enjeux multiples et aux contraintes fortes, cette structuration est une condition indispensable à l'efficacité et à la continuité de l'action publique intercommunale.

Sous l'impulsion des élus communautaires, l'administration de la CCOG s'est mobilisée pour accompagner la mise en œuvre de projets ambitieux tout en renforçant ses fonctions supports, ses outils de pilotage et la coordination entre les services. Cette dynamique a permis de sécuriser les procédures, d'améliorer la gestion des ressources et de renforcer la capacité de la collectivité à conduire des politiques publiques complexes, au plus près des besoins des communes et des habitants.

L'année 2025 a également été celle d'un investissement fort dans le capital humain. La montée en compétences des agents, la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi que le développement d'une culture managériale partagée, ont constitué des leviers essentiels pour accompagner les transformations en cours.

Dans un contexte d'évolution rapide des missions et des attentes, ces démarches participent pleinement à la performance collective de l'établissement.

Au quotidien, les équipes de la CCOG ont œuvré pour garantir la continuité du service public sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones les plus isolées, tout en contribuant à des projets structurants en matière de transition écologique, de développement économique, de gestion des déchets, d'habitat ou de prévention des risques. Ces actions témoignent de l'engagement constant des agents, de leur capacité d'adaptation et de leur sens du service public.

Ce rapport d'activité illustre ainsi une administration intercommunale en mouvement, consciente de ses responsabilités et résolument tournée vers l'avenir. Les fondations posées en 2025 permettent d'aborder les prochaines années avec des bases plus solides, au service d'une action publique lisible, efficace et durable pour l'Ouest guyanais.

Christelle SABAYO
Directrice générale des services
Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

99

PCAET : UN OUTIL ESSENTIEL POUR PRÉPARER L'AVENIR FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

66

Quand je suis arrivée en 2023 en tant que Chargée de Mission Transition Energétique, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) était en phase de rédaction. La CCOG venait de signer son Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) et les priorités repérées dans le diagnostic étaient globalement proches. La stratégie mise en place pour le PCAET a logiquement repris un peu les mêmes grands axes. Nous avons ensuite défini différentes thématiques afin d'élaborer une feuille de route concrète sur 6 ans.

Pour cela, nous avons contacté nos partenaires - élus, associations, acteurs économiques ou institutionnels. La CCOG a ainsi organisé plusieurs comités de partenariat destinés à **structurer les actions locales en matière d'énergie, d'air, de mobilité, de biodiversité et d'adaptation au changement climatique**. Dans le même temps, nous avons consulté nos agents, puis les mairies, jusqu'à ce que le dossier soit soumis à l'avis des autorités.

Durant un mois, chaque habitant a pu contribuer à la construction d'un Ouest guyanais plus durable et résilient, lors de la phase de concertation du public via Internet. En parallèle, j'ai tenu des permanences ouvertes à tous, dans chacune de nos 8 communes. Tout, depuis le début des consultations du PCAET, a été consigné dans le livre blanc de consultations, dont nous avons reçu l'avis favorable de la Commission Energie et Environnement pour adoption au dernier conseil communautaire. Notre PCAET est donc effectif depuis le 18 décembre 2025.

Plusieurs actions ont déjà été lancées, comme la convention avec ATMO Guyane pour mesurer la qualité de l'air par exemple. Un poste de Conseiller Energie a été créé et nous avons aussi recruté un analyste de données qui va travailler sur notre futur centre de ressource.

66

Maya Charleton-Guitteaud,
Chargée de Mission Transition Energétique



PLH/PILIH : INTENSIFIER NOS ACTIONS POUR MIEUX NOUS POSITIONNER SUR LE VOLET DE L'HABITAT

66

La forte pression foncière sur le territoire rend nécessaire notre maîtrise du foncier, afin de positionner des projets de construction.

Nous avons estimé le besoin sur l'Ouest guyanais à **12 000 logements sur les 6 prochaines années**, principalement à Saint-Laurent. Nous voulons également apporter une réponse au public spécifique, avec **des solutions d'hébergement pour les femmes, les étudiants, ou encore les personnes âgées**.

Concernant le Programme Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILIH), nous souhaitons affirmer le rôle de chef de file de la CCOG en matière de lutte contre l'habitat indigne. Les centres-bourgs, notamment, souffrent d'un habitat dégradé qui nuit à l'attractivité locale et les communes disposent de moyens d'ingénierie limités. Cela se traduit par une difficulté à engager des démarches structurées et à mobiliser les compétences nécessaires. Or, les besoins sont particulièrement importants. Mettre en place une politique à l'échelle intercommunale est donc indispensable afin d'assurer une réponse mutualisée et efficace.

En tant que pilote de la politique locale de l'habitat, la CCOG va désormais suivre pleinement l'élaboration du PLH et du PILIH sur l'ensemble du territoire de l'Ouest guyanais.

66

Sophie BALUEL,
*Responsable du Service Stratégie Foncière,
Habitat et Immobilier*



PAOG : DÉVELOPPER ET PROFESSIONNALISER LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCOG

66

Le Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG) est doté d'un **abattoir** permettant aux éleveurs de l'Ouest de la Guyane de proposer de la viande produite dans le respect des normes sanitaires, ainsi que d'un **atelier de transformation** végétale polyvalent dans le quel sont dispensées des formations auprès du public.

Le PAOG assure également la promotion de nos richesses locales. Comme chaque année au mois d'octobre, **la Semaine du Goût** a été l'occasion de faire découvrir le savoir-faire agroalimentaire de l'Ouest. Nous avons reçu des élèves de lycées, collèges et écoles primaires, qui ont pu produire leur propre jus et sorbet, mais aussi des crêpes à base de farine de manioc et de patate douce. En novembre, **le Mois de la Viande** a mis nos éleveurs et producteurs à l'honneur. Pendant une journée très attendue du public, ils ont exposé leurs produits et leur travail, pour faire valoir la viande locale. Cette journée à la rencontre des consommateurs du territoire connaît toujours un franc succès !

66

Lumley HECTOR,
Responsable du Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG)



GESTION DES DÉCHETS : OFFRIR UN HAUT NIVEAU DE SERVICE AUX HABITANTS DE L'OUEST GUYANAIS

66

Deux grands sujets en 2025. D'abord, le service de collecte qui est assuré sur les écarts de Maripasoula. Il s'agit des villages amérindiens d'Antecume-Pata, Cayodé, Elahé, Taluen, Twenké et Pidima. Chaque famille a reçu un bac poubelle, soit environ **500 poubelles distribuées** et des petits tracteurs ont été mis en place dans chaque village. Une fois par semaine, les ordures sont apportées aux débarcadères de ces villages, afin d'être acheminées en pirogue jusqu'au centre-ville de Maripasoula pour être mis en balle.

Le deuxième grand événement, c'est depuis le mois de mai 2025, l'organisation d'un système de déchetterie mobile sur les villes du littoral qui ne sont pas encore équipées de structure adaptée, c'est-à-dire Awala-Yalimapo et Mana. Une fois par mois, nos agents se rendent sur place avec des bennes et chacun peut déposer ses différents détritrus, comme il le ferait avec une installation permanente.

Grâce à ces actions, la CCOG offre à un maximum d'habitants un niveau de service identique à celui de Maripasoula ou Saint-Laurent du Maroni, avec les mêmes possibilités de valoriser et trier au mieux leurs déchets. C'est un vrai succès : **30 tonnes ont déjà été collectées en 2025 !**

Nous allons poursuivre nos efforts en étendant le ramassage aux encombrants. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons créé la Société Publique Locale (SPL) Colibri. Jusqu'ici principalement effectuée par des prestataires, c'est aujourd'hui une SPL, dont l'actionnariat est détenu exclusivement par la CCOG et ses 8 communes membres, qui reprend en main la gestion des déchets de l'Ouest guyanais.

66

Cyrille VAN OOST,
Directeur de la Prévention et de la Gestion des Déchets



LES SERVICES RESSOURCES AU CŒUR DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE

Pour être présents aux côtés des habitants sur l'ensemble des 8 communes de la CCOG, nous avons renforcé nos équipes et comptons 119 agents. Dans le cadre de notre politique de formation massive, 79 % d'entre eux ont été formés en 2025 en vue de développer leurs compétences.

UNE POLITIQUE DE FORMATION MASSIVE

Formation à l'Intelligence Artificielle, à la Fresque du climat, au digital, formation de sauveteur secouriste du travail, séminaire des cadres sur la transition écologique... Dans le cadre de la politique de formation de la CCOG, 79 % des agents ont pu développer leurs compétences en suivant au moins 1 jour de formation en 2025, soit 672 jours au total.



LES JOURNÉES QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Du 16 au 18 juin, la semaine QVCT a mis l'accent sur la sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques, la gestion du stress et le partage d'expériences sur des pratiques professionnelles durables. 83 agents sur l'ensemble des sites de la CCOG ont participé à ce projet inscrit dans une dynamique nationale portée par l'ANACT, mais également dans une vision locale et concrète de la prévention, en cohérence avec les transformations à venir du monde du travail.





UNE COMMANDE PUBLIQUE DYNAMIQUE

45 | 38
publications | marchés notifiés

Montants :

16 793 986,78 €

Parmi les marchés marquants de 2025, la 2^{de} tranche de l'alimentation en eau potable de la commune de Mana répond aux enjeux de développement du territoire par le renforcement des infrastructures et d'amélioration de la qualité de vie des habitants, pour un **montant maximum de 6 839 946 €**.



LE DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Plus de 80 % des 71% du personnel ayant participé à l'enquête dans le cadre du diagnostic des Risques Psychosociaux (RPS) se déclare satisfait, voire très satisfait, de la qualité de vie et des conditions de travail à la CCOG. Cette démarche a permis d'initier une analyse des situations de travail et d'identifier les principaux facteurs de risques psychosociaux susceptibles d'impacter la santé des agents. Le lancement de ce diagnostic a constitué une étape structurante, visant à disposer d'un premier état des lieux et à poser les bases de futures actions de prévention.

ŒUVRER POUR L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES

La CCOG mise sur un territoire économiquement fort, en soutenant les porteurs de projet et les créateurs d'entreprise. Tout au long de l'année 2025, nos actions sont venues appuyer l'activité locale et valoriser le potentiel de l'Ouest guyanais.

PLATEFORME LOGISTIQUE DE PÊCHE ARTISANALE À MANA

Dans le cadre du projet de construction et d'aménagement d'une plateforme logistique de pêche artisanale à Mana, la CCOG a adopté le lancement d'une étude opérationnelle visant à la structuration de la filière pêche dans les communes littorales. La mission, confiée au Parc Naturel Régional de la Guyane, consistera à définir un programme d'action sur une durée de 36 mois.



Coût total de l'opération :

100 000 €

AIDE À L'ASSOCIATION RÉSEAU ENTREPRENDRE

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € pour 3 ans a été versée à l'association Réseau Entreprendre pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat et le recrutement d'une alternante à Saint-Laurent du Maroni, afin de renforcer l'équipe et d'assurer une meilleure couverture du territoire.



OBJECTIFS :

15 à 20

porteurs de projet accompagnés

10

créations ou consolidations
d'entreprises

AIDE À L'IMMOBILIER

2 entreprises de restauration à Saint-Laurent du Maroni et à Mana ont été accompagnées en 2025 pour **un total de 92 559,12 €**. Ces aides ont permis d'améliorer les conditions d'accès des clients dans l'optique d'offrir une meilleure qualité de service.



MISE EN PLACE DU PÔLE AGROÉCOLOGIQUE DE MARIPASOULA

Une subvention de **50 000 €** a été attribuée à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, créée par la commune de Maripasoula. Cette aide a pour but l'amélioration de la production alimentaire locale et la réduction de la dépendance aux importations. Elle concerne également la structuration des filières agricoles, le soutien à l'installation, la mise en place de solutions d'approvisionnement accessibles en intrants et matériel, ainsi que la montée en compétences des agriculteurs.

PARTENARIAT ENTRE LE PAOG ET LE CIRAD

Afin de mieux structurer la filière cacao, une collaboration reposant sur la complémentarité de l'expertise du CIRAD et des outils techniques et opérationnels du PAOG a été mise en place en 2025. Soutien au développement, mutualisation des services, mais aussi valorisation et promotion des produits auprès des marchés spécialisés, labels et circuits courts permettront d'accompagner durablement la filière.

PARTENARIAT AVEC LA SAFER DE GUYANE

Un partenariat rémunéré pour la période 2025-2028 a été signé entre la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Guyane et la CCOG. Pour stimuler la production agricole de l'Ouest guyanais, ce partenariat porte sur 3 axes prioritaires : la réalisation d'études foncières, l'accompagnement des projets de développement agrotouristique et la conduite de projets d'aménagement.



FAVORISER LA COHÉSION EN SOUTENANT LES ASSOCIATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

La CCOG s'engage à accompagner la structuration du tissu associatif sur le territoire intercommunal par un soutien financier, mais aussi en matière d'ingénierie. Dans une recherche d'équité de l'accès aux aides accordées aux associations, nous avons lancé en début d'année un appel à projets pour faire émerger des actions de cohésion sociale dans les domaines sportif, culturel et plus largement socio-économique et solidaire.

LES SECTEURS PRIORITAIRES

- La promotion, diffusion et transmission en matière de culture - notamment à destination des publics empêchés ou éloignés
- La valorisation du sport comme outil de bien-être et d'inclusion sociale – notamment à destination des femmes, des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap
- L'amélioration du cadre de vie - notamment les actions en faveur de l'environnement, embellissement, mise en place et entretien d'espaces partagés, petits équipements de proximité
- L'accès aux droits - notamment pour les publics les plus vulnérables
- Le développement social et local – notamment les projets s'inscrivant dans une démarche d'économie sociale et solidaire et d'insertion des publics éloignés de l'emploi.



Budget :

513 680 €

COOPÉRER AU-DELÀ DE NOS FRONTIÈRES

La coopération transfrontalière fait partie des missions clés de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais. Les actions engagées en 2025 ont eu pour but de créer un environnement propice au bon développement de la coopération régionale et internationale.

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DU RÉSEAU GUYACOOOP

En 2025, la CCOG accompagne la création du réseau régional multi-acteurs GUYACOOOP, avec pour ambition d'identifier les acteurs de la coopération en Guyane, d'organiser des temps de rencontre ou encore de favoriser la mobilité et l'engagement solidaire des jeunes via les dispositifs de Volontariat Solidaire International, Service Civique International, FONJEP, etc....

La CCOG a ainsi financé la « 1^{ère} rencontre de l'action internationale des collectivités et de la société civile » que s'est tenue le 20 et 21 juin 2025.



Financement :
30 000 €



ADHÉSION À LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE (MOT)

La MOT est une association comptant plus de 90 adhérents issus de 9 pays européens. Elle est chargée d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure également l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver des solutions transfrontalières. La CCOG fera réaliser dans son bassin un diagnostic territorial transfrontalier, ainsi que les prérequis pour la collecte et le traitement de données douanières, touristiques et relatives à la circulation de biens et services.

LES 25 ANS DE L'AFD

Dans le cadre de la coopération internationale avec nos voisins du Suriname, la CCOG a été invitée par l'Agence Française du Développement à présenter ses activités au gouvernement surinamais lors des 25 ans de l'AFD.



PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Bienvenue dans l'Ouest guyanais : l'excellence de son artisanat, sa culture aux 1000 facettes, ses paysages à couper le souffle... Notre territoire unique regorge de richesses multiples. Pour leur rayonnement, la CCOG engage toutes ses compétences à l'échelle locale - et même mondiale.

ELABORATION D'UNE STRATÉGIE MARKETING TERRITORIAL

Face aux enjeux de concurrence territoriale et de la nécessité d'attirer des touristes, des travailleurs et des entreprises, la CCOG a décidé d'investir dans le marketing territorial, un levier stratégique pour renforcer l'attractivité de l'Ouest guyanais. Cette stratégie repose sur **une marque territoriale forte et des campagnes de communication ciblées**.

NOUVEAU LOGO POUR L'OFFICE DE TOURISME DE L'OUEST GUYANAIS

Support à la stratégie marketing du territoire, le nouveau logo pour l'Office de Tourisme de l'Ouest Guyanais est un concentré d'identité territoriale, un outil de communication stratégique et un repère visuel incontournable pour attirer, informer et fidéliser les visiteurs. Chacune des 8 communes possède une déclinaison à partir d'un symbole individualisé.



« OUEST EXCEPTIONNEL » - UNE IDENTITÉ FORTE

Le logo « Ouest'Exceptionnel » a été pensé pour incarner l'essence de l'Ouest guyanais : un territoire riche, vibrant, tourné vers l'avenir tout en restant fidèle à ses racines. Il s'appuie sur une double lecture subtile et symbolique : **le « O » de Ouest**, ouvert et dynamique, qui forme la base du visuel, un cercle qui évoque à la fois l'unité du territoire et l'ouverture sur le monde ; **le « E » d'Exceptionnel**, à l'envers, qui renforce l'originalité et reflète l'unicité du territoire qui ne ressemble à aucun autre.

PROMOTION DES PATRIMOINES CULTURELS ET ALIMENTAIRES

➤ Salon International de l'Agriculture 2025

La participation de la CCOG à la vitrine internationale qu'est le SIA a permis de promouvoir les produits agroalimentaires de l'Ouest guyanais et d'accroître la visibilité du territoire en mettant en avant ses spécificités culturelles et gastronomiques. Le Salon a également offert des possibilités de partenariats économiques en favorisant la rencontre entre les producteurs locaux et les acteurs nationaux et internationaux du secteur. Un contrat avec un grossiste a notamment été validé.

La CCOG a pris en charge les frais de déplacement et d'hébergement d'un artisan local et de 4 agriculteurs et agro-transformateurs de Saül, Saint-Laurent du Maroni, Mana et Awala-Yalimapo.



➤ Mois de la viande

L'organisation d'une manifestation au PAOG dans le cadre du Mois de la Viande a eu pour vocation de valoriser les viandes locales, autour d'éleveurs bovins et porcins de Mana, d'agro transformateurs spécialisés dans le chocolat, la bière, les liqueurs et rhum arrangés, le miel, ainsi que de chefs cuisiniers et traiteurs locaux.



PRÉSENCE AU SALON DES MAIRES DE GUYANE

Le Salon des Maires de Guyane, qui s'est tenu les 19 et 20 septembre 2025 au PROGT à Matoury, a été l'occasion pour la CCOG de mettre en avant le territoire et les projets locaux, de renforcer la visibilité des collectivités et d'identifier de nouvelles opportunités pour chacune des 8 communes membres.



S'ENGAGER POUR UN CADRE DE VIE PLUS DURABLE

En 2025, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais poursuit son engagement en matière de développement durable sur le territoire en s'investissant dans des projets porteurs de sens.

ADAPTATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Afin de ne plus être tenues au règlement de pénalités financières, une demande d'exemption au développement d'une offre locative aidée a été portée par la CCOG pour les communes de Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Apatou et Mana, pour la période 2026-2028.

ACQUISITION DE FONCIER POUR DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE GESTION DES DÉCHETS

Pour faire face à l'accroissement constant de la production de déchets lié au développement démographique et économique, constituer une réserve foncière pour le projet d'intérêt général de création d'un Ecopôle à horizon 2040 est essentiel. La CCOG a ainsi sollicité une demande de cession foncière auprès de l'Etat d'une superficie de 993 ha. Le futur site regroupera toutes les activités de traitement, tri et valorisation des divers déchets (ISDND, ISDI, Dasri, BTP, DEE, déchets verts...).



RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE BOULANGERIE DE LA COMMUNE DE SAÛL

A Saül, la CCOG s'est engagée à rénover l'ensemble immobilier et à soutenir les activités socio-économiques adaptées. Un appel à Manifestation d'Intérêt a donc été lancé pour faire émerger des projets visant à dynamiser la commune. Le projet retenu de restructuration de l'ancienne boulangerie permettra de soutenir l'économie et plus largement le développement culturel, agricole et patrimonial.





Signature de la convention-cadre entre le PNRG et la CCOG, le 1^{er} décembre 2025, par le Président du PNRG, M. Jean-Paul FEREIRA et la Présidente de la CCOG, Mme Sophie CHARLES.

VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET HUMAIN

Avec l'appui du Parc Naturel Régional de Guyane, la convention cadre pour la période 2025-2028 repose autour de 4 axes : la structuration de la filière pêche artisanale durable ; la préfiguration d'un Salon des arts et patrimoines amazoniens ; le réseau d'accompagnement des porteurs de projet et du tissu associatif ; les mesures de compensation écologiques liées à l'ISDND de Saint-Laurent du Maroni.

INSTALLATION DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DE L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Basée à Saint-Laurent du Maroni, cette association mettra progressivement en place un pôle logement social composé de 5 agents avec pour missions l'enregistrement des demandes, l'accompagnement des usagers et l'organisation de permanences par un conseiller juriste.



Budget :

300 000 €

DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT PORTUAIRE

Dans le cadre du schéma de développement du Port de l'Ouest, la CCOG a engagé une étude de diagnostic du quai d'accostage pour un coût d'objectif de 120 000 €, ainsi que la construction d'une plateforme en béton armé et d'un hangar de stockage pour un coût d'objectif de 1 500 000 €. Il s'agit ainsi de répondre aux enjeux d'appui à l'essor de l'Ouest guyanais en augmentant la capacité de transit.



OPTIMISER LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Sensibilisation de la population au stockage des ordures ménagères. En 2025, les 35 agents de la Direction Prévention et Gestion des Déchets ont assuré le traitement des déchets des usagers sur l'ensemble du territoire des 8 communes de la CCOG.

LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

> Des travaux d'aménagement et de voirie pour permettre l'exploitation du site ont été réalisés sur l'installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) de Saint-Laurent.



> La déchèterie COLIBRI de Saint-Laurent du Maroni accueille une centaine d'usagers par mois depuis son inauguration en décembre 2024.



> La déchèterie d'Apatou a ouvert ses portes au mois de mars 2025.



Fresque murale de la déchèterie d'Apatou, réalisée par les élèves du collège d'Apatou.

LES DÉCHÈTERIES MOBILES

Entre les mois de mai et juillet 2025, la CCOG a mis en place à titre expérimental des déchèteries mobiles sur les communes d'Awala, de Mana bourg, Charvein et Javouhey. Durant une journée, des bennes et conteneurs destinés à accueillir les déchets en fonction des filières de revalorisation ont été mis à disposition des habitants. Devant le succès de l'opération, celle-ci a été reconduite tous les mois sur les différents sites depuis octobre et sera pérennisée en 2026.



30 tonnes
de déchets collectés **sur 6 mois**



LA COLLECTE SUR LE LITTORAL

La Société Publique Locale (SPL) COLIBRI effectue la collecte et le ramassage des Ordures Ménagères (OM) depuis mai 2025. Elle s'est dotée de moyens de collecte flambant neuf dès le mois de juillet pour assurer un service de qualité en toute sécurité.



**Renouvellement
de 3 camions de
bennes OM :**

839 700 €

LA COLLECTE SÉLECTIVE À GRAND SANTI

La CCOG a confié les activités de collecte des 30 bornes de tri ont été déployées avec CITEO dans la commune de Grand Santi. Collectés par les équipes de la CCOG, les déchets sont conditionnés en balle pour être acheminés par pirogue sur le site de Saint-Laurent du Maroni où ils seront massifiés par filière de valorisation.

Au 30/10/2025, la CCOG a distribué **1253 bacs** poubelles sur le territoire, livrés en camionnette, en pirogue et même en hélicoptère !



LA COLLECTE SUR LA COMMUNE DE SAÛL

Des bacs neufs ont été livrés sur la commune de Saül pour remplacer le parc vieillissant.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

> A destination du grand public comme des professionnels, des jeunes comme des élus, les actions de sensibilisation se sont articulées autour de participations aux grands événements (FIFAC, Green Day School, Green Day Beach, Marché de Noël) mais également dans les écoles ou lors de mayouris.

> La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) a pris part aux célébrations des 25 ans de l'Agence Française de Développement (AFD) à la résidence de France à Paramaribo (Suriname), affirmant ainsi son engagement en faveur du développement durable et de la coopération régionale. La délégation, conduite par la présidente Sophie CHARLES, a mis en lumière les actions structurantes menées en matière de prévention et gestion des déchets notamment dans les sites isolés. Cette participation a permis de valoriser les projets portés par la CCOG, de renforcer les partenariats transfrontaliers et de souligner les enjeux clés de la transition écologique et de la préservation de l'environnement le long du Maroni.



LA COLLECTE SUR LE FLEUVE

> Les collectes sont effectives une fois par semaine depuis mai 2025. Depuis juillet, des équipes de la CCOG et de CITEO déploient le tri sélectif et distribuent des sacs de collecte sélective, acheminés sur Maripasoula pour mise en balle.

Le marché de transport a généré des emplois locaux avec l'embauche de plusieurs piroguiers.

313 000 €
de transport depuis
le mois d'avril

Tonnage moyen :
5 t / mois
transportées et traitées



RENFORCER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES NATURELS ET AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Inondations, feux de végétation, sécheresse : face aux aléas naturels auxquels est exposé l'Ouest guyanais, la CCOG adopte une stratégie de développement de la culture du risque. Pour renforcer la sécurité et la résilience du territoire, elle accompagne les communes membres dans la prévention et la gestion des risques majeurs.

ACCOMPAGNEMENT DANS L'ÉLABORATION DES PCS

La CCOG accompagne les communes membres d'Apatou, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula et Saül dans l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) par la mise à disposition d'un chargé de mission Risques Majeurs. A ce jour, 6 communes sur 8 ont approuvé leur PCS.

Commune	PCS	Date de restitution
Apatou	Finalisé	09 février 2026
Awala-Yalimapo	Approuvé	25 avril 2025
Grand-Santi	Approuvé	20 septembre 2025
Papaïchton	Approuvé	10 octobre 2025
Maripasoula	Approuvé	12 décembre 2025
Mana	Approuvé	2019
Saint-Laurent du Maroni	Finalisé	27 janvier 2026
Saül	Approuvé	26 novembre 2025
PICS	Finalisé	18 décembre 2025

FORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCS DE GRAND-SANTI

À la demande de la mairie, 32 agents des différents services communaux ont été formés à l'appropriation de leur PCS. Avec la participation de l'État-Major Interministériel de Zone (EMIZ) et du groupement territorial de l'Ouest du SDIS, un exercice sur table portant sur la fiche sécheresse a été réalisé. Le dispositif FR.Alerte a été testé dans le centre-bourg de la commune.

ADOPTION DU PCAET

Essentiel afin de préparer l'avenir en structurant les actions locales en matière d'énergie, d'air, de mobilité, de biodiversité et d'adaptation au changement climatique, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Ouest guyanais a été approuvé par le conseil communautaire le 18 décembre 2025.

EXERCICE GRANDEUR NATURE DANS LE BOURG DE MANA

À la demande de la mairie de Mana, un accompagnement a été assuré pour la planification et l'organisation d'un exercice de grande envergure le 27 mai, impliquant les 4 écoles du centre-bourg, sur un scénario d'évacuation en cas d'inondation.



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA SUBMERSION MARINE

Compte tenu des constats réalisés en 2025, les submersions marines d'octobre ont mis en évidence la nécessité de renforcer et d'étendre le dispositif vers les zones les plus exposées. Face aux risques croissants pour le village de Yalimapo, la commune a sollicité la CCOG pour augmenter la longueur de sa barrière de protection, afin d'accroître la capacité opérationnelle en cas de submersion.

DÉPLOIEMENT DE LA BARRIÈRE AMOVIBLE ANTI-SUBMERSION À YALIMAPO

Pour l'année 2025, le dispositif a été déployé à 7 reprises sur la plage de Yalimapo, au cours des périodes de forts risques de submersion marine. La barrière a joué son rôle lors de la plus forte submersion marine jamais enregistrée sur la plage, survenue les 6, 7 et 8 octobre 2025. Les maisons situées à proximité de la plage ont pu être protégées et n'ont pas été inondées.



ABONNEMENT AUX PRÉVISIONS DE MÉTÉO FRANCE

Depuis janvier 2025, à la demande de la commune d'Awala-Yalimapo, la CCOG a souscrit un service de prévisions météorologiques afin d'améliorer la gestion des risques de submersion marine sur le territoire communal. Cet abonnement permet de mieux caractériser le phénomène, de connaître la direction et l'intensité de la houle et ainsi d'anticiper les périodes présentant un fort risque de submersion sur les plages de la commune.

PARTICIPATION AUX JOURNÉES DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Du 03 au 05 juin à la CTG, les agents des différents services de la CCOG ont participé à 3 journées dédiées au changement climatique en Guyane. Cet événement a fédéré les acteurs locaux pour faire émerger des initiatives concourant à la trajectoire d'adaptation du territoire. Il vise aussi à apporter une contribution guyanaise à la COP 30 qui s'est tenue à Belém. Un stand d'animation a été présenté par Yonni ELOI-ADOLPHE, Elio PIERRE et Mayat CHARLETON-GUITTEAUD sur les impacts du changement climatique dans l'Ouest guyanais ainsi que sur le futur centre de données de la CCOG.



APPROBATION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), visant à accompagner les communes en cas de crise majeure et à renforcer la coordination Intercommunale, a été présenté lors du conseil communautaire du 18 décembre 2025 et approuvé lors du conseil communautaire du 30 janvier 2026.

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE SECOURS (SDIS) GUYANE

Dans le cadre du renforcement de la résilience territoriale face aux risques majeurs, et conformément à son obligation de se doter d'un PICS, la CCOG a délibéré sur la mise en place d'un partenariat avec le SDIS de la Guyane et l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Guyane (UDSPG). Cette convention vise à mener des actions de sensibilisation, de prévention et de gestion des risques à l'échelle intercommunale.



ORGANISATION DE L'ÉTAPE GUYANE DU RÉSILIENCE TOUR 2025

ENSEMBLE FACE AUX RISQUES MAJEURS NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

LE RÉSILIENCE TOUR : UN ÉVÉNEMENT DE PORTÉE NATIONALE DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Depuis 2022, le Résilience Tour parcourt les territoires pour aller à la rencontre des populations, des collectivités et des responsables locaux à des fins de prévention des risques majeurs.

Son objectif : apprendre à faire face aux risques, renforcer la capacité à agir en situation de crise et développer le potentiel d'adaptation.

RÉSILIENCE TOUR 2025 - 4^E ÉDITION

Étape Guyane : Mana – Lycée Léopold Elfort, Plage Awala-Yalimapo, Rizière de Mana

La 8^e étape du Résilience Tour 2025 s'est déroulée les 13 et 14 novembre à Mana et Awala-Yalimapo.

Avec le soutien de l'ANCFPT, l'IMRa, l'EMIZ et la CCOG en qualité de coordinatrice, cette manifestation d'envergure a réuni scolaires, grand public et acteurs institutionnels autour d'actions immersives favorisant l'échange et la coopération pour renforcer la résilience face aux risques naturels, technologiques et climatiques en Guyane.

Au programme : ateliers pratiques, démonstrations, visites de terrain, conférences et temps d'échanges ont suscité un réel intérêt. **1 300 personnes ont été sensibilisées et 28 partenaires institutionnels** (CTG, EMIZ, Académie de Guyane, Météo-France, DGTm, communes de Rémire-Montjoly, Macouria, Sinnamary, Mana et Awala-Yalimapo, CEREMA, Orange Antilles-Guyane, Wano Guyane, AtmoGuyane, Comité des Assureurs Antilles-Guyane, RMSA, SDIS, Gendarmerie, Police municipale de Mana...) ont participé à ces deux journées, témoignant de l'engagement des acteurs locaux en matière de sécurité.

UNE LARGE COUVERTURE MÉDIAS

La forte présence médiatique du Résilience Tour en presse, radio, TV, web et réseaux sociaux a contribué à renforcer la visibilité de la CCOG, ainsi qu'à positionner l'Ouest guyanais comme un territoire pilote en matière de prévention, de résilience et de mobilisation citoyenne.

L'événement a bénéficié d'un engagement soutenu sur le site internet et les réseaux sociaux de la collectivité, complété par la mobilisation de plusieurs rédactions locales et régionales.

LES PARTENARIATS

L'étape du Résilience Tour dans l'Ouest guyanais a bénéficié de l'appui de nombreux partenaires financiers, éducatifs, associatifs, logistiques et médias.

> Partenaires financiers

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT) et Institut des Risques Majeurs (IRMa), Préfecture de la Guyane, à travers le fonds Journée Nationale de la Résilience, CCOG

Coût total de l'événement : 24 000 €

> Partenaires logistiques

Lycée Léopold Elfort à Mana, Commune d'Awala-Yalimapo, Commune de Mana, CCOG

> Partenaires de presse

Guyane la 1ère, Radio Péyi, Kam Radio, Chronique du Maroni, CCOG



L'événement s'est conclu par la conférence **« Agir ensemble face aux risques majeurs : pour un territoire guyanais plus résilient »**, assurée par des intervenants de l'Université de Guyane, du Centre National d'Études Spatiales, du Centre Spatial Guyanais, de la CCOG et de l'AFPCNT.



L'atelier de sensibilisation aux risques côtiers de l'Observatoire de la Dynamique Côtière (ODyC) **« À la découverte de la dynamique littorale de la plage d'Awala-Yalimapo »** a permis aux élèves de mieux comprendre les phénomènes naturels à l'origine de l'évolution du littoral guyanais, tout en découvrant les actions menées pour s'y adapter.



Le Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) a animé l'atelier de terrain **« Découverte et ramassage des déchets dans les rizières de Mana »**, sur le site du Polder Sarcelle.



À l'occasion de l'étape guyanaise du Résilience Tour, la CCOG, l'AFPCNT et l'Académie de Guyane ont organisé pour la première fois un grand village de sensibilisation **« Le Village de la résilience »** à Mana, pour informer les élèves sur les différents risques naturels présents sur le territoire.



Une vingtaine d'animations ludiques, pédagogiques et scientifiques étaient proposées aux participants en partenariat avec les acteurs locaux pour leur permettre de mieux comprendre l'origine de ces risques, leurs impacts potentiels et les comportements adaptés pour s'y préparer : ateliers et mises en situation (analyse des effets du changement climatique, diagnostic de vulnérabilité), jeux de société, quiz...



RÉPONDRE AUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DES COMMUNES MEMBRES



Afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire de l'Ouest guyanais, la CCOG accompagne l'ensemble des 8 communes membres dans une démarche de la rationalisation de nos outils et moyens. Cette politique intercommunale a pour volonté de renforcer l'ingénierie de chacune d'entre elles.

EAU-ASSAINISSEMENT

En 2025, l'appui en ingénierie auprès de la commune de Papaïchton s'est renforcé par la passation d'une convention de mandat pour le portage de l'opération « Renouvellement et extension du réseau AEP du Bourg de Papaïchton et du village Loka ». Ce portage d'opérations sous mandat s'ajoute à celui porté aux communes de Grand Santi, Apatou et Mana.

Le service Aménagement et Grands Travaux a poursuivi son appui technique dans la mise en œuvre du Plan Eau Dom et les contrats de progrès, ainsi que sur différentes thématiques, telles que le Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA), le comité technique du Plan Eau Dom de Guyane, les formations AFD, le dépôt de projet d'investissement au comité technique du PEDOM, le suivi du schéma directeur d'AEP de Mana et de la révision du SDA d'Apatou ou encore les travaux du réservoir de Maïman...

GEMAPI

En accord avec l'étude de faisabilité d'un aménagement de prévention à court-terme de la plage de Yalimapo et la stratégie arrêtée par la CCOG en octobre 2023, le service a engagé, en novembre 2025, l'opération de rechargement de la plage de Yalimapo.

ÉLECTRIFICATION RURALE

Le service a poursuivi en 2025 le portage des opérations suivantes, sous mandat du SMEGUY :

Secteurs d'électrification	Commune	Stade fin 2024	Coût
Extensions Bourg -2022	Maripa-Soula	Opération relancée sous mandat SMEGUY : réception 11/2025	390 000 €
Électrification du village de GOTALI-Mana	Mana	Réception des travaux 11/2025	350 000 €
Extension du bourg et du village de Monfina	Grand Santi	Etude de maitrise d'oeuvre arrêté au stade Projet à la suite d'une reprise en direct de l'opération par le SMEGUY en septembre 2025	678 000 €
Extension basse tension village Ponta et New Campoe	Apatou	Etude de maitrise d'oeuvre arrêté au stade Projet à la suite d'une reprise en direct de l'opération par le SMEGUY en septembre 2025	568 000 €

Le portage d'opération d'électrification rurale sous mandat du SMEGUY s'achèvera à la fin 2025.



Electrification du village Gotali à Mana



Electrification du village Gotali à Mana

APPUI SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA CCOG

Opération de construction du hangar presse à balle à Papaïchton

Coût global :

800 000 €

Extension de l'ISDND de Saint-Laurent du Maroni 2026-2031

Montant prévisionnel de l'opération :

20M €



Hangar presse à balle – Papaïchton



Hangar presse à balle – Papaïchton



Ouest Guyane

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST GUYANAIS

Tél. : 0594 34 34 94
info@ouestguyane.fr

2, rue Bruno AUBERT
Zone Artisanale Gaston CESAIRE
BP 26 97360 MANA
Guyane française

 Ouest Guyane |  ccoouestguyane

Directrice de la publication : Sophie Charles
Responsable de la publication : Christelle Sabayo
Création et réalisation : Agence Market One
Crédits photos : DR - CCOG